

PROJET: PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

I: ANALYSE PAR OBJECTIF ANNUEL

OBJECTIF ANNUEL1: CONTRIBUER A LA VULGARISATION DES DROITS DE L'ENFANT

PERTINENCE OBJECTIF:

Cet objectif trouve sa pertinence dans la nécessité de dépasser la rhétorique autour de la convention pour aboutir à une véritable application de celle-ci aussi bien par les décideurs que par les communautés pour des changements positifs en faveur des enfants en termes de comportements, d'allocations de ressources suffisantes et d'accès aux services sociaux. La volonté politique est traduite par l'existence d'un mécanisme institutionnel et d'un plan d'Action National pour l'Enfant. Cet objectif permet d'installer un environnement favorable à travers la sensibilisation basée sur une approche culturelle.

REALISATION :

Les efforts de dissémination de la convention ont suscité l'émergence de plusieurs initiatives de promotion et de mise en œuvre des droits de l'enfant dans les écoles, les associations civiles, les ONG, les parlements des enfants. La sensibilité de l'opinion sur les problèmes prioritaires des enfants est manifeste même s'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour l'application effective de leurs droits.

- 4 ateliers régionaux sur la convention à Saint-Louis/Tamba/Kolda/Ziguinchor. Ces quatre ateliers ont permis l'élaboration de plans d'action par arrondissements avec implication des collectivités locales dans leur exécution.
- Production 6 sketches vidéo sur les droits de l'enfant diffusés à la TV.
- 13.000 dépliants wolofal produits sur les droits de l'enfant
- 5.00 exp. Approche culturelle utilisée comme support pour les sessions de formation sur la convention.
- 11.000 dépliants cde/ réalisation dessins recueil contes et légendes
- Organisation journée de l'enfant africain: plaidoyer pour l'élimination des mines antipersonnel
- Poursuite de l'alliance avec le secteur religieux et les médias.
- Les émissions enfantines se poursuivent avec Sud/Tostan et couverture médiatique des événements spéciaux consacrés à l'enfance.

Description du Sousprojet-	Nombre d extrants planifié	Nombre d extrants réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
1.1 FORMATION	9	5	56	2.400	2.400	100
1.2 PART./ALLIANCE	1	1	100	450	450	100
1.3 .ACTIVITES MEDIA	5	5	100	498	450	90
1.4 .PUBLICATIONS SUR LES DROITS DE L'ENFANT	5	4	80	6.385	6.385	100
1.5 ORG. EVENEMENTS SPECIAUX SPECIFIQUES/ PROJET PLAIDOYER	7	4	57	5.083	5083	100
Total	27	19	70	14.816	14.768	99.7

1.2. CONTRAINTES :

Les contraintes rencontrées dans l'exécution du sous-projet **FORMATION** se situent au niveau de la maîtrise de la planification des sessions de formation qui ont fait l'objet de nombreux reports et du manque de ressources: les montants initialement engagés pour la tenue de 3 sessions de formation ont été utilisés pour la prise en charge des frais médicaux suite à l'accident .

Les activités du sous-projet **PARTENARIAT/ALLIANCE** ont été en majorité planifiées sur fonds supplémentaires non disponibles.

Les fonds destinés à couvrir la semaine de l'enfant (sous-projet **EVENEMENTS SPECIAUX**) ont été affectés à la prise en charge des frais médicaux d'urgence. Ce sous projet compte 3 activités majeures planifiées sur fonds non disponibles.

OBJECTIF ANNUEL 2 : TRANSMETTRE AUX COMMUNAUTES LES CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES FAVORABLES A L'APPLICATION DE LA CONVENTION: VILLAGES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS

PERTINENCE DE L'OBJECTIF: Il s'agit d'une approche communautaire et innovatrice de dissémination de la connaissance des droits humains en général. Les populations sont amenées par la sensibilisation et la formation à l'aide de supports éducatifs (boîtes à images) à découvrir 3 instruments relatifs aux droits humains (droits de l'enfant, droits de la femme, déclaration des droits de l'homme), d'interpréter ces droits à partir de leur vécu et de formuler suivant un processus participatif des plans d'action de résolution des problèmes identifiés.

REALISATIONS:

- 10 villages sélectionnés
- 6 formateurs formés
- 10 sessions de formation des villageois tenues
- Exécution plans d'action des villages en cours

Ce projet exécuté en collaboration avec le Gouvernement et les ONG est à sa phase pilote.

Description du Sousprojet	Nombre d'extrants planifié	Nombre d'extrants réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
2.1 Mise en œuvre VDDH	5	4	80	7.500	4.885	65
Total	5	4	80	7.500	4.885	65

OBJECTIF ANNUEL 3: CONTRIBUER A L'HARMONISATION DE LA LEGISLATION SENEGALAISE

PERTINENCE DE L'OBJECTIF: L'existence d'un environnement législatif est vital pour la mise en œuvre de la convention. Les lois sénégalaises sont dans l'ensemble compatibles avec la convention. L'étude juridique comparative a montré le besoin d'harmoniser certains textes relatifs à l'adoption, à la responsabilité pénale, au travail des enfants, aux droits successoraux, etc. La rédaction de nouveaux textes en vue de leur intégration dans le dispositif national est en cours. L'Assemblée Nationale s'est engagée à faciliter le vote des projets de loi qui lui seront soumis.

Description du Sousprojet	Nombre d'extraits planifié	Nombre d'extraits réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
3.1 Harmonisation	3	0	0	2.000	0	0
Total	3	0	0	2.000	0	0

REALISATIONS:

- Etude juridique comparative réalisée et partagée avec l'assemblée nationale.
- Requête du Ministère de la Famille , de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale attendue pour démarrer la rédaction des textes.

OBJECTIF ANNUEL 4: PLAIDOYER POUR L'AUGMENTATION DES RESSOURCES

PERTINENCE DE L'OBJECTIF: L'implication du secteur privé national dans le financement du développement social se pose aujourd'hui comme un impératif. Les services sociaux ne sont pas encore suffisamment financés selon le schéma de l'Initiative 20/20. Cet objectif trouve sa pertinence dans l'enjeu que représente l'accroissement des ressources nationales pour le financement des programmes en faveur des groupes vulnérables.

- REALISATION:**
- Liste mise à jour
 - Opérations de collecte en cours
 - Résultats satisfaisants enregistrés
 - 8 spots réalisés et diffusés gratuitement dans les médias.

Près de 640 millions collectés en faveur des programmes d'approvisionnement en eau/ de lutte contre la mortalité maternelle et enfants en situations difficiles.

Description du Sousprojet	Nombre d'extrants planifié	Nombre d'extrants réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
4.1.1 COLLECTE DE FONDS	3	3	100	0	0	0
Total	3	3	100	0	0	0

OBJECTIF ANNUEL 5 : ASSURER L'APPUI AU PROJET

PERTINENCE DE L'OBJECTIF:

Il s'agit de faciliter l'exécution du programme par l'achat de carburant et de fournitures pour l'organisation des événements spéciaux et la tenue de sessions de formation sur les droits de l'enfant.

REALISATION:

- Commande de carburant effectuée
- Commande de fournitures
- Prise en charge Frais médicaux consultants

Description du Sousprojet	Nombre d'extrants planifié	Nombre d'extrants réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
3.1 Appui au projet	3	3	100	14.128	14.013	99
Total	3	3	100	14.628	14.013	99

82 % des dépenses ont servi à la prise en charge des frais médicaux relativement à cet accident malheureux survenu cette année au cours de l'exécution d'une activité du programme plaidoyer. Un tel poste de dépenses n'étant pas prévu dans la nomenclature des opérations de l'unicef, il revenait au programme plaidoyer de le supporter sur son budget.

OBJECTIF ANNUEL 6 : ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROJET

PERTINENCE DE L'OBJECTIF:

La dimension nationale du projet faisant intervenir plusieurs secteurs d'activités et son domaine d'action sensible parce que visant en définitive le changement de comportements sont autant de paramètres nécessitant la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation. Les activités visant le changement de comportements s'inscrivent par essence dans la durée et nécessitent l'élaboration d'indicateurs et d'outils pour suivre et en mesurer les effets.

La faiblesse de la décentralisation des activités et du fonctionnement des comités de pilotage aussi bien au niveau national que régional constituent des contraintes majeures à l'exécution du programme. L'option de décentralisation prise par le Gouvernement entraînant le transfert de compétences et de responsabilités aux collectivités devrait être prise en compte par le projet.

Ce volet de notre activité mériterait d'être renforcé.

REALISATION:

2 réunions tenues en plus des contacts réguliers entre les partenaires du MFASSN et l'UNICEF.

Description du Sousprojet	Nombre d'extrants planifié	Nombre d'extrants réalisé	%	Budget planifié en \$ EU	Budget dépensé en \$ EU	%
7.1 Suivi et évaluation	3	3	100	0	0	0%
Total	3	3	100	0	0	0%

II: ANALYSE DES CATEGORIES D'ACTIVITES

Tableau 2: Montant et pourcentage du budget planifié et dépensé par catégorie d'activités

Projet: .Plaidoyer cause enfants

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	Budget planifié sur fonds disponibles	% du budget total disponible	Budget dépensé	% du budget total dépensé
FORMATION	2.400	6.3	2.400	100
MOBILISATION SOCIALE (partenariat/ vddh/EV.SP)	13.033	34.1	10.418	80
INFORMATION (audio/visuelle/écrite)	498	1.3	450	90
ETUDES/RECHERCHE/ PUBLICATION/EVALU.	8.385	22	6.385	76
SUIVI/ SUPERVISION	0	0	0	0
APPUI AU PROJET (FRAIS MEDICAUX D'URGENCE)	11.628	30	11.628	100
APPROVISIONNEMENT EN MATERIEL	2.300	6	2.300	100
TOTAL	38.211	100	34.000	89
BUDGET NON ENGAGE/ AUTRE	0	0		??
BUDGET TOTAL	38.211	100	34.000	89

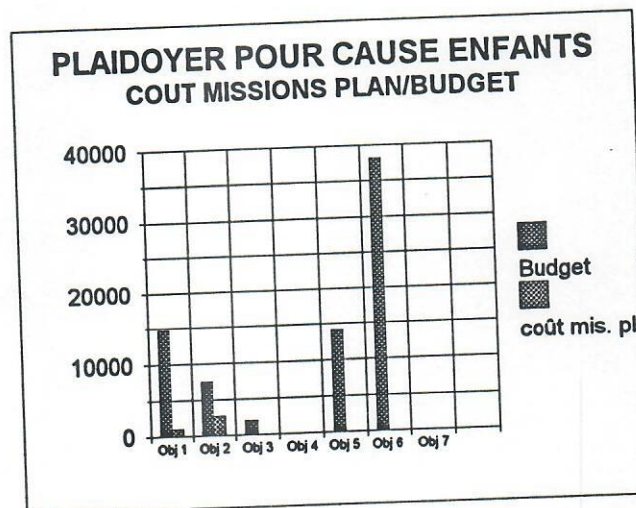
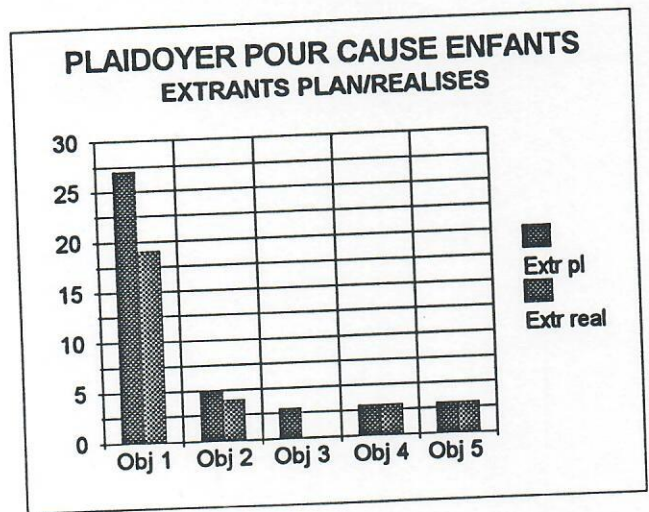
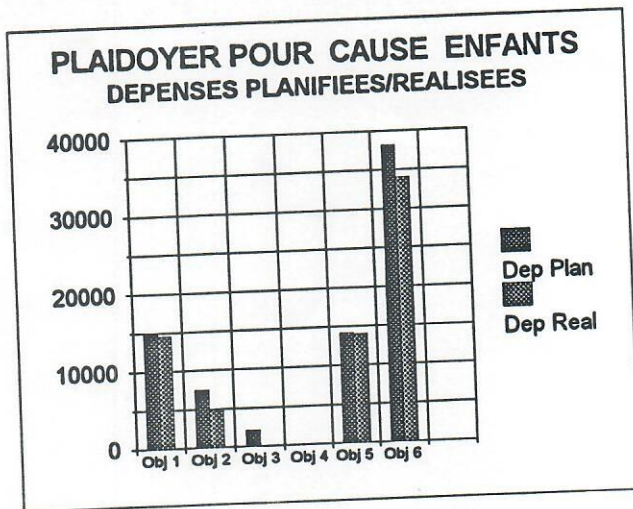
Tableau 3: Nombre et pourcentage des extraits planifiés et réalisés par catégorie d'activités

Projet: PLAIDOYER ENFANTS

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	Nombre d'extraits planifié	% d'extraits planifié par rapport au total	Nombre d'extraits réalisé	% d'extraits réalisé par rapport au total
FORMATION	9	20.5	5	56
MOB/SOC (partenariat/ vddh/EV. Speciaux)	13	29.5	8	61.5
INFORMATION.(audiovisuelle/écrite)	5	11.4	5	100
ETUDES/RECHERCHE/ PUBLICATION/EVAL.	8	18.2	4	50
SUIVI/ SUP	3	6.8	3	100
COLLECTE DE FONDS	3	6.8	3	100
APPUI AU PROJET	3	6.8	3	100
TOTAL	44	100	32	78

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

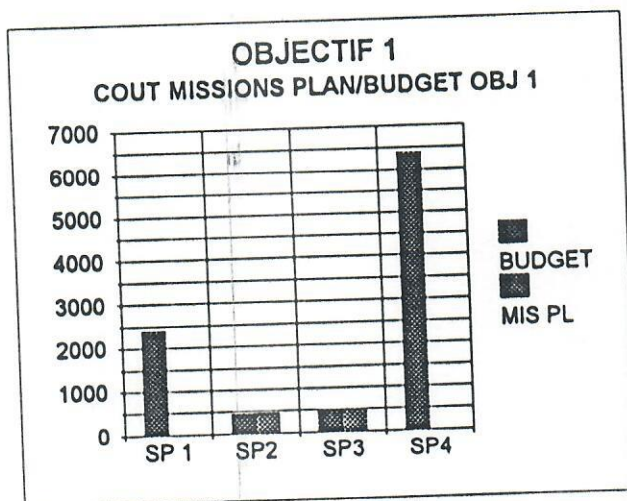
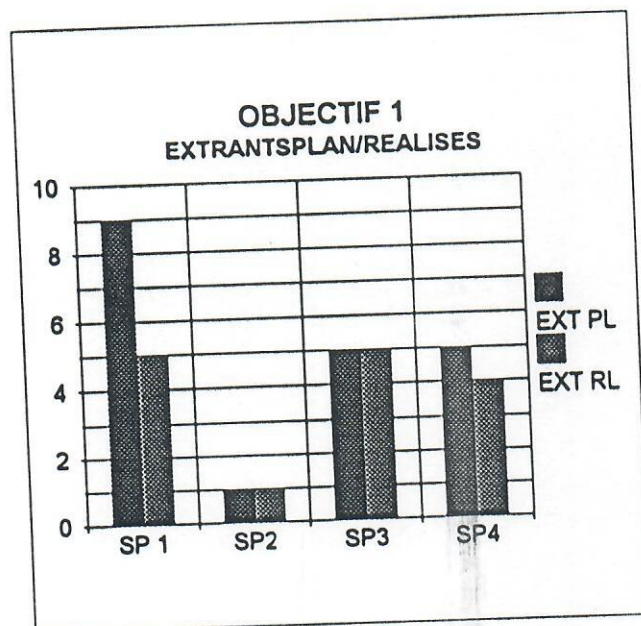
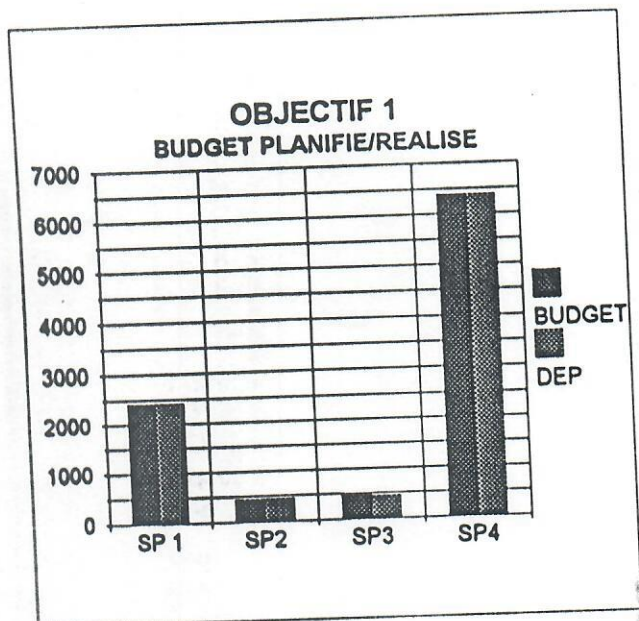
ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS POUR L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS



- Objectif 1 : Contribuer à la vulgarisation des Droits de l'Enfant (accens cibles femme:jeunes:leaders)
- Objectif 2 : Transmettre aux communautés les connaissances et compétences favorables à l'application de la convention
- Objectif 3 : Contribuer à l'harmonisation de la législation sénégalaise
- Objectif 4 :Plaidoyer pour l'augmentation des ressources /collecte de fonds
- Objectif 5 : Appuyer les programmes sectoriels
- Objectif 6 : Assurer le Suivi et l'Evaluation du Projet

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF



OBJECTIF 1 : CONTRIBUER A LA VULGARISATION DES DROITS DE L'ENFANT EN METTANT L'ACCENT SUR LES CIBLES : FEMMES, JEUNES ET LEADERS

S Projet 1 : Formation

S Projet 2 : Partenariat / Alliance

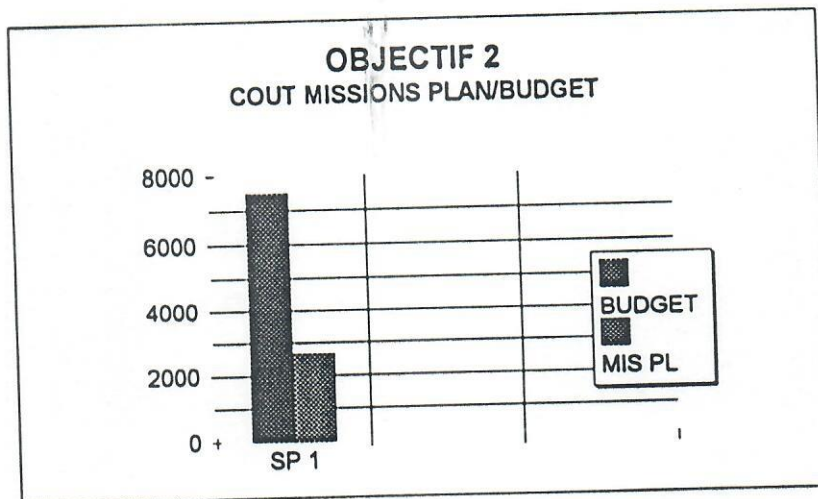
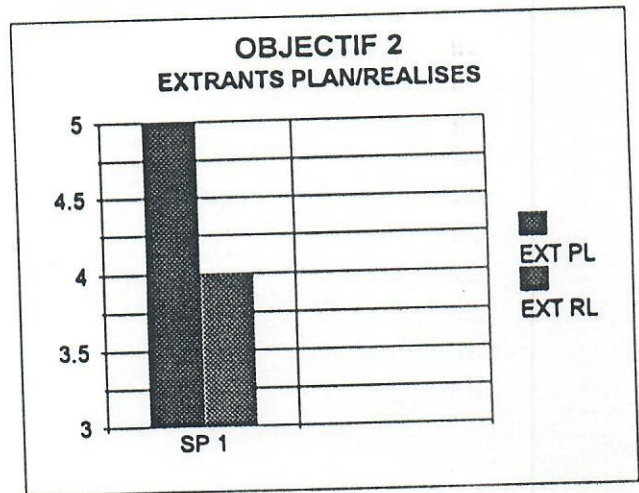
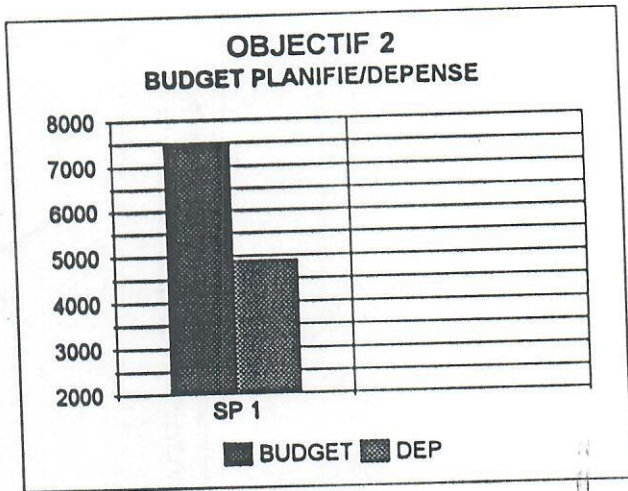
S Projet 3 : Activités Médiatiques

S Projet 4 : Publications sur les Droits de l'Enfant

S Projet 5 : Organisation d'événements spéciaux spécifiques au Projet Plaidoyer

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF

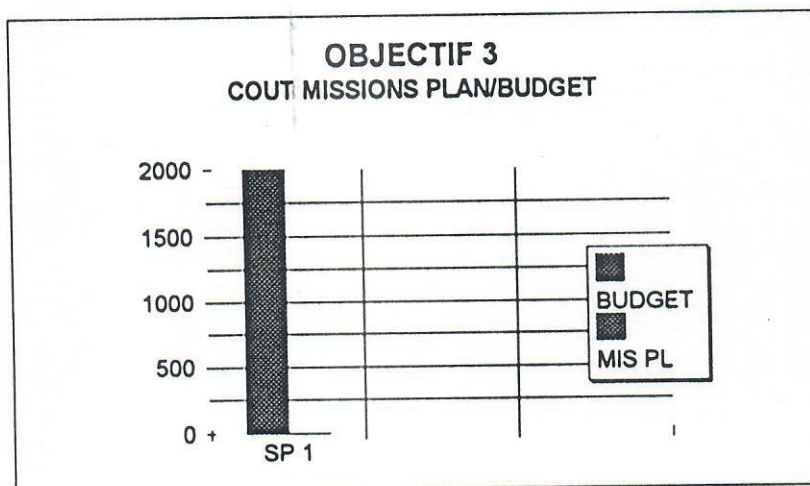
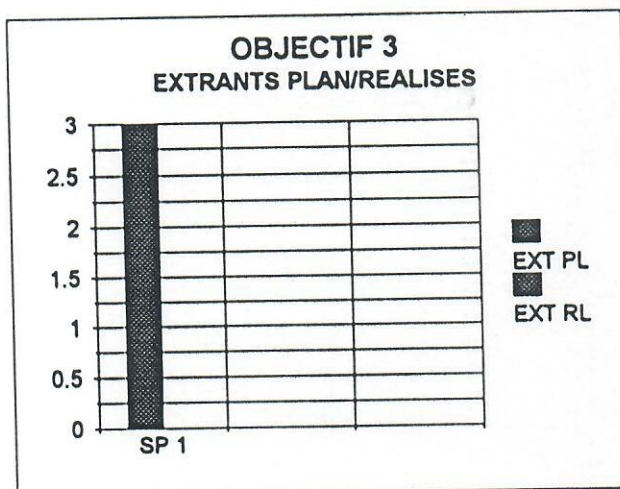
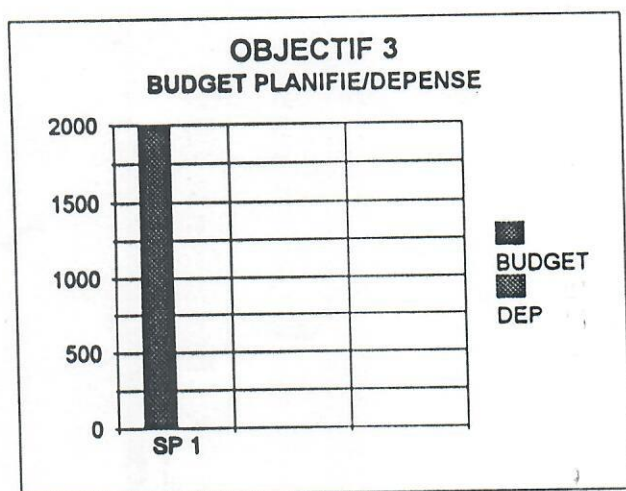


OBJECTIF 2 : TRANSMETTRE AUX COMMUNAUTES LES CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES FAVORABLES A L'APPLICATION DE LA CONVENTION

S projet 1 : Mise en oeuvre "Villages Défenseurs des Droits Humains"

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF

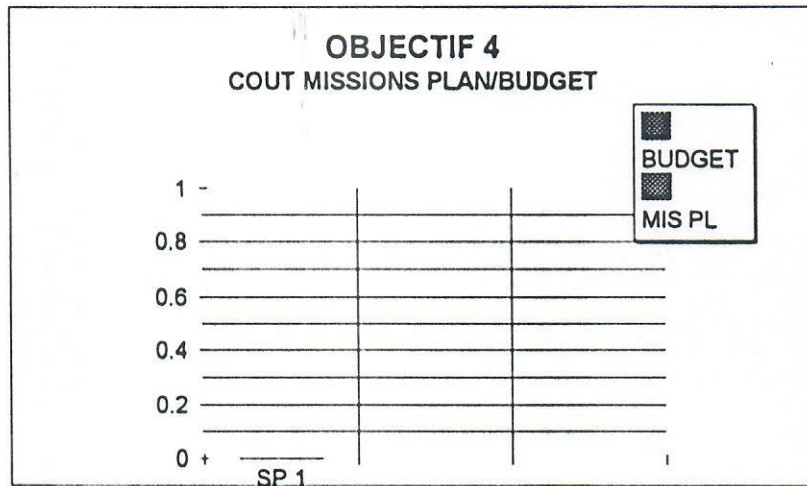
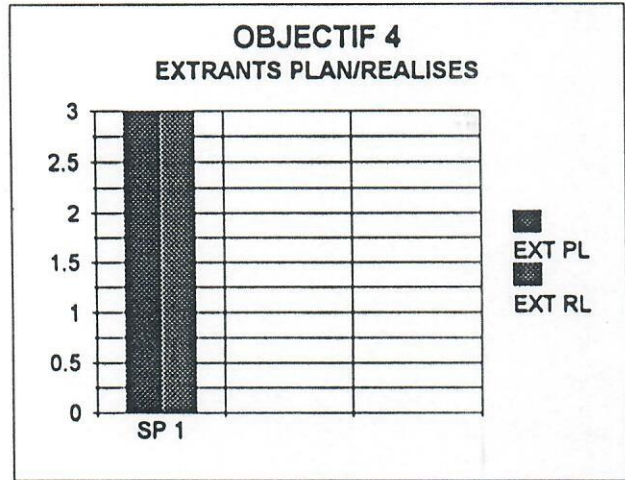
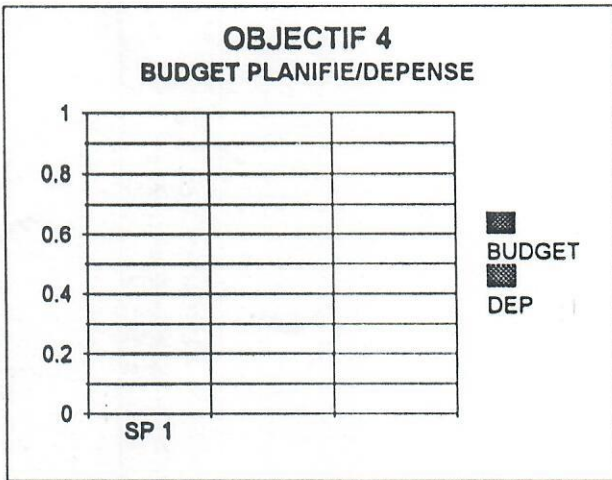


OBJECTIF 3 : CONTRIBUTUER A L'HARMONISATION DES DISPOSITIONS DE LA LEGISLATION SENEGALAISE

S Projet 1 : Harmonisation

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF

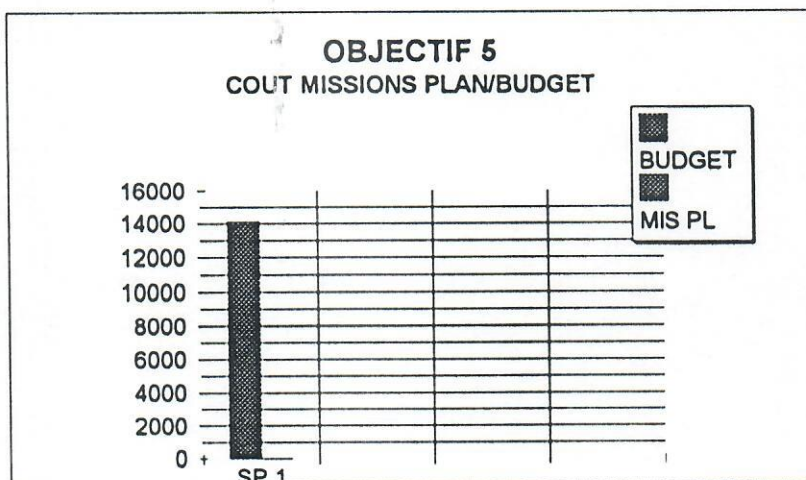
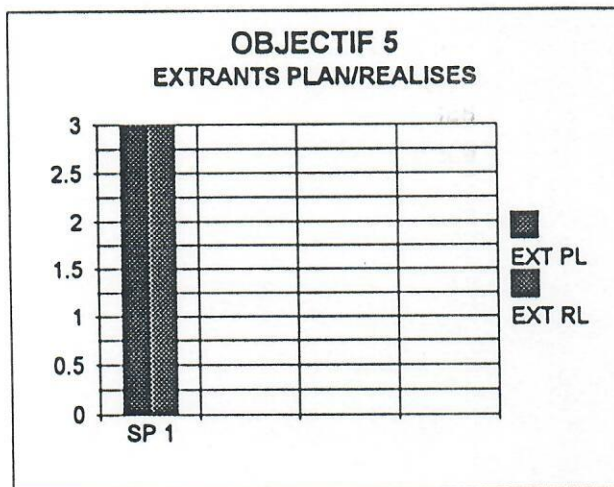
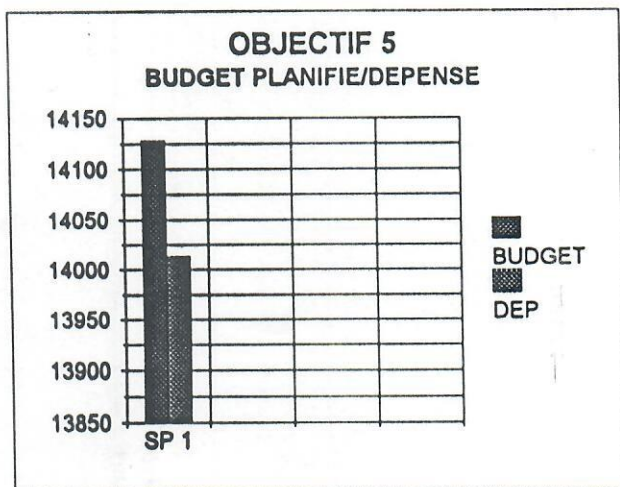


OBJECTIF 4 : PLAIDOYER POUR L'AUGMENTATION DES RESSOURCES

S Projet 1 : Collecte de fonds

PLAIDOYER POUR LA CAUSE DES ENFANTS

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF

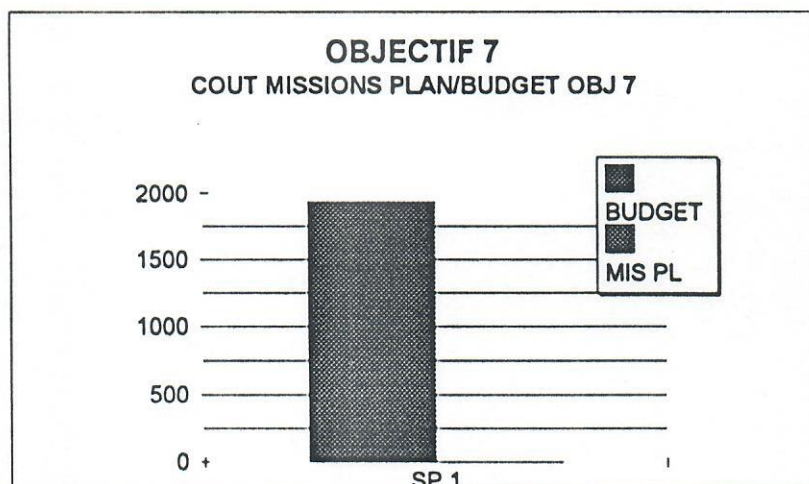
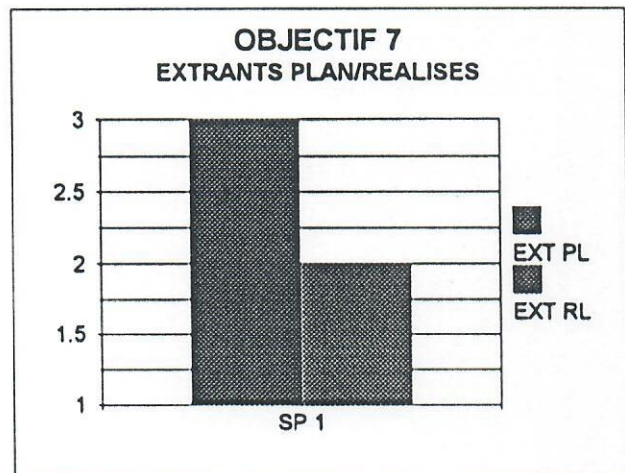
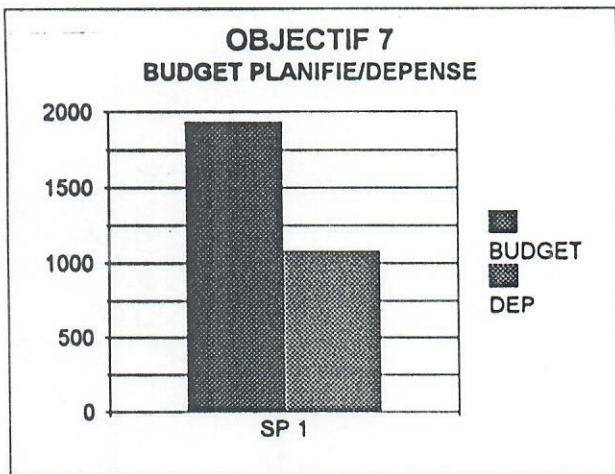


OBJECTIF 5 : ASSURER L'APPUI AU PROJET

Objectif 1 : ppui au Projet

APPUI AUX ENFANTS TRAVAILLEURS ET AUX ENFANTS DE LA RUE

ANALYSE DEPENSES/EXTRANTS/MISSIONS PAR OBJECTIF



OBJECTIF 7 : RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES ET LA GESTION DU PROJET

S Projet 1 : Appui au Projet